

Réf: Dossier 348836

Avis de constitution

SOCIETE « DARA - AKA »

Siège Abidjan koumassi Ahoussabougou, Lot 63, Ilot
15 BS 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DARA - AKA »

Objet : Exercice d'activités médicales, notamment en matière d'imagerie, achat et vente d'équipements médicaux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan koumassi Ahoussabougou, Lot 63, Ilot 15 BS 20

Dirigeant(s) M AKA N'GUESSAN LEANDRE ELVIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07960 du 03/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60285/GTCA/RC/2024 du 03/10/2024

